

Canada

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 3 FÉVRIER 2020 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE SIMON LANGEVELD, CONSEILLER.**

Sont présents:

Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1  
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2  
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4  
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Absences:

Monsieur James Johnston, maire  
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3  
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6  
Monsieur Ali Ayachi, inspecteur municipal

**Ouverture de la séance et présence:**

Monsieur le Conseiller, Simon Langeveld, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Conseiller, la séance est déclarée par le conseiller Douglas Morrison régulièrement ouverte.

**Nomination** : 2020-02-03, 1 En l'absence du maire et du maire suppléant, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Raymond Fortier de nommer le conseiller Simon Langeveld pour présider cette séance. / In the absence of the mayor and the pro-mayor, it is moved by councillor Morrison, seconded by councillor Fortier, to appoint councillor Simon Langeveld to chair this meeting.

**Ordre du jour** : 2020-02-03, 2 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le conseiller Langeveld;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Douglas Morrison que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the councillor Langeveld;

It is proposed by councillor Miller, seconded by councillor Morrison that the agenda proposed to the members is adopted by leaving the item Varia open.

**ORDRE DU JOUR**

**Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 3 février 2020 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.**

**Ouverture – opening**

1. Ordre du jour - agenda
2. Procès-verbal - minutes
3. Période des questions - question period

**Urbanisme/Inspection**

4. Demande de droit de passage pour les motoneiges - Club de Golf de Richmond / Request
5. Demande de circulation sur le chemin Champigny – Club motoneige Les Pionniers de Valcourt / Request

6. CPTAQ - dossiers du mois (1155-89-9445, 0852-86-4243) / monthly files

#### **Administration**

7. Correspondances
8. Le nouveau règlement provincial portant sur l'encadrement des chiens : que faire? / New provincial regulation on the supervision of dogs: what to do?
9. Offre de services SPA de l'Estrie – protection et contrôle des animaux / Service offer
10. Avis de motion - Modification de règlement pour établir des coûts en vertu de certains articles du Règlement général / Bylaw modification
11. Désigner un responsable de l'application du règlement provincial portant sur l'encadrement des chiens / Designate a person responsible for application of the provincial act
12. Désigner un inspecteur ou un enquêteur pour l'application de la section V du règlement provincial portant sur l'encadrement des chiens / Designate an inspector or an investigator for application of section V of the provincial act
13. Désigner les personnes autorisées à délivrer des constats d'infraction du règlement provincial portant sur l'encadrement des chiens / Designate the persons authorized to issue fines
14. Arrérages des taxes / tax arrears
15. Programme Emploi d'été Canada / Canada Summer job program
16. CNESST – demande de protection des travailleurs bénévoles / Protection for volunteer workers
17. Clinique médicale et accès à un médecin / Medical clinic and access to a family doctor
18. Contribution aux frais de démarrage – Projet d'éclairage du terrain de soccer / Contribution to start-up costs - Soccer field lighting project
19. Demande d'appui - Journées de la persévérance scolaire 2020 / Support request
20. Demande d'appui – Centre de Ski de Fond Richmond-Melbourne / Support request
21. Demande d'engagement financier – La Société d'histoire du comté de Richmond / Financial support request
22. Dons & publicités / donations & publicity (Club de patinage artistique de Richmond, Club Holstein de Richmond, Expo Richmond)

#### **Voirie**

23. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local / Local road work grant
24. Programme d'aide à la voirie locale – mesures particulières – volet RIRL / Local road grant program – specific mesures
25. RIRL – 2017-648 – validation de la grille de calcul de l'aide financière / Validation of the financial aid calculation
26. Appel d'offres concernant le rechargement et remplacement de deux ponceaux sur le chemin Burrill / Tenders for road work on Burrill Road
27. Ponceau sur le chemin Garrett – avis sur les travaux réalisés d'urgence / Garrett Road

#### **Hygiène du milieu**

28. Amélioration de la performance de la collecte sélective / Improving the recycling performance

#### **Factures**

29. Factures/Bills

#### **Varia**

#### **Levée de l'assemblée**

-----

**Procès-verbal** : 2020-02-03, 3 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 13 janvier 2020;

Il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par la conseillère Lois Miller, d'adopter le procès-verbal du 13 janvier 2020.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the January 13<sup>th</sup>, 2020 council meeting;

It is proposed by councillor Fortier, seconded by councillor Miller to adopt the minutes of the January 13<sup>th</sup>, 2020 council meeting such as received.

**Période de questions** : 2020-02-03, 4 Monsieur Mario Côté du club de motoneige des Pionniers de Valcourt ainsi que Mesdames Pyer Lyne Deslauriers et Julie Lachapelle du Club de Golf de Richmond étaient présents pour répondre à toute question concernant les demandes de droit de passage pour les motoneiges et les quads sur les chemins d'Ely et Champigny. / Mr. Mario Côté of the Valcourt snowmobile club as well as Pyer Lyne Deslauriers and Julie Lachapelle of the Richmond Golf Club were present to answer any questions regarding requests for the right of way for snowmobiles and quads on Ely and Champigny Roads.

Madame Norma Husk de la Société d'histoire du comté de Richmond et Monsieur Sean St-Hilaire de la Société St-Patrick de Richmond étaient présents pour expliquer leur projet commun de murale. / Mrs. Norma Husk of the Richmond County Historical Society and Mr. Sean St-Hilaire of the Saint Patrick's Society of Richmond were present to explain their joint mural project.

**Demande de droit de passage pour les motoneiges et les quads – Club de Golf de Richmond** : 2020-02-03, 5 **Considérant que** le Club de Golf de Richmond et le club de motoneige « Les Pionniers de Valcourt » avaient demandé un droit de passage pour les motoneiges et les quads de 0,4 km sur le chemin d'Ely entre l'entrée de cour d'Usinatech et le Club de Golf;

**Considérant que** le Conseil a refusé la demande lors de la séance du 13 janvier dernier en raison des points soulevés par le responsable de voirie;

**Considérant que** les deux clubs sont conscients des préoccupations de la municipalité et ont fait valoir qu'il y aurait une circulation minimale et seulement pour quelques semaines pour terminer la saison et qu'une alternative plus adaptée à l'usage récréatif est déjà à l'étude pour la prochaine saison;

**Considérant** le volet touristique et les retombés économiques pour la région;

**Considérant que** le Conseil souhaite encourager l'entrepreneure et l'économie locale;

**Pour ces motifs**, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Raymond Fortier et résolu par les conseillers présents d'autoriser le droit de passage pour les motoneiges et les quads de 0,4 km sur le chemin d'Ely entre l'entrée de cour d'Usinatech et le Club de Golf pour la saison 2019-2020.

Considering that council refused a request for a right of way along Ely road for snowmobiles and quads between Usinatech and the Golf Club at the January 13<sup>th</sup> council meeting because of the points raised by the responsible for roads; considering that the two clubs (snowmobile and golf) are aware of the concerns of the municipality and have argued that there would be minimal traffic and only for a few weeks to the end of the current season and that an alternative more suited to recreational use is already in the works for the next season; considering the tourism component and the economic benefits for the region; considering that the council wishes to encourage the entrepreneur and the local economy;

It is moved by councillor Miller, seconded by councillor Fortier and resolved by the councillors present to authorize the right of way for

snowmobiles and quads of 0,4 km on Ely Road between Usinatech and the golf club for the 2019-2020 season.

**Demande de circulation sur le chemin Champigny – Club motoneige Les Pionniers de Valcourt** : 2020-02-03, 6 **Attendu que** le club de motoneiges « Les Pionniers de Valcourt » demande une autorisation pour circuler sur le chemin Champigny sur une distance approximative de 1 km due à une perte de droit de passage dans ce secteur;

**Attendu que** la Municipalité a déjà autorisé la circulation des quads sur une distance de 1,5 km dans ce secteur;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu par les conseillers présents d'autoriser la circulation de motoneige sur une distance de 1 km sur le chemin Champigny pour la saison en cours (2019-2020).

Whereas the snowmobile club « Les Pionniers de Valcourt » requests an authorization to circulate on Champigny Road for a distance of approximately 1 km due to a loss of right of way in this sector; whereas the Municipality has already authorized the circulation of quads over a distance of 1,5 km in this sector;

It is proposed by councillor Morrison, seconded by councillor Miller and resolved by the councillors present to authorize the circulation of snowmobiles for a distance of 1 km on Champigny Road for the current season (2019-2020).

**CPTAQ – dossiers du mois** : 2020-02-03 La correspondance relative aux dossiers du mois (1155-89-9445, 0852-86-4243) a été déposée et expliquée par la directrice générale/secrétaire-trésorière. / Correspondence relating to the monthly files was tabled and explained by the director general/secretary-treasurer.

**Correspondances** : 2020-02-03 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 14 janvier 2020 au 3 février 2020, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from January 14<sup>th</sup>, 2020 till February 3<sup>rd</sup>, 2020 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

**Le nouveau règlement provincial portant sur l'encadrement des chiens : que faire?** : 2020-02-03 La directrice générale explique aux membres du conseil les trois objectifs du nouveau règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens. Il est aussi mentionné les normes applicables à tous les chiens incluant les chiens potentiellement dangereux, les devoirs et les pouvoirs de la municipalité locale.

The director general explained to the members of council the three objectives of the new implementing regulations for the Act to promote the protection of persons by establishing a framework with regard to dogs. It is also mentioned the standards applicable to all dogs and to potentially dangerous dogs as well as the duties and powers of the local municipality.

**Offre de service SPA de l'Estrie – protection et contrôle des animaux** : 2020-02-03, 7 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a demandé une offre de service de la Société protectrice des animaux de l'Estrie pour la protection et le contrôle des animaux sur le territoire de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, et résolu par les conseillers présents que la Municipalité du Canton de Melbourne accepte l'offre de la Société protectrice des animaux de l'Estrie relative à la protection et le contrôle des animaux sur le territoire de la municipalité, et ce, selon les termes d'une offre déposée en date du 6 janvier 2020.

Whereas the Township of Melbourne had requested an offer of service from the *Société protectrice des animaux de l'Estrie* for the protection and control of animals in the territory of the municipality;

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Fortier, it is resolved by the councillors present to accept the offer from the *Société protectrice des animaux de l'Estrie* relating to the protection and control of animals in the territory of the municipality, in accordance with the terms of an offer dated January 6<sup>th</sup>, 2020.

**Avis de Motion - Modification de règlement pour établir des coûts en vertu de certains articles du Règlement général** : 2020-02-03, 8  
La conseillère Lois Miller donne avis de motion qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption, un règlement modifiant le Règlement pour établir des coûts en vertu de certains articles du Règlement général de la Municipalité du Canton de Melbourne.

Councillor Miller gave notice of motion that at a subsequent meeting a bylaw will be submitted for adoption, a bylaw modifying the bylaw to establish costs under certain articles of the General bylaw of the Township of Melbourne.

**Désigner un responsable de l'application du règlement provincial portant sur l'encadrement des chiens** : 2020-02-03, 9 **Considérant que** le Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (« Règlement ») sera en vigueur le 3 mars 2020;

**Considérant que** l'article 14 spécifie qu'une municipalité locale peut désigner un fonctionnaire ou un employé de la municipalité ou un « organisme canin » à titre de responsable à l'application du « Règlement »;

**En conséquence**, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, et résolu par les conseillers présents

**De nommer** la SPA de l'Estrie, à titre de responsable à l'application du « Règlement » en vertu de l'article 14 du Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Fortier, it is resolved that the Council of the Township of Melbourne appoints the SPA de l'Estrie as the organization responsible under section 14 for the application of the « Act to promote the protection of persons by establishing a framework with regard to dogs ».

**Désigner un inspecteur ou un enquêteur pour l'application de la section V du règlement provincial portant sur l'encadrement des chiens** : 2020-02-03, 10 **Considérant que** le Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (« Règlement ») sera en vigueur le 3 mars 2020;

**Considérant que** la section V – Inspection et saisi exige qu'une municipalité locale désigner un inspecteur pour l'application d'une partie du « Règlement »;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu par les conseillers présents

**De nommer** la SPA de l'Estrie, à titre d'inspecteur ou enquêteur sur le territoire de la municipalité aux fins de veiller à l'application du « Règlement » plus particulièrement de la section V – Inspection et saisie.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Miller, it is resolved that the Council of the Township of Melbourne appoints the SPA de l'Estrie to act as the inspector as required under section V - Inspection and seizure of the application of the Regulation respecting the application of the Act to promote the protection of persons by the establishment of a framework for dogs.

**Désigner les personnes autorisées à délivrer des constats d'infraction du règlement provincial portant sur l'encadrement des chiens** : 2020-02-03, 11 **Considérant que** le Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (« Règlement ») sera en vigueur le 3 mars 2020;

**Considérant que** la municipalité locale doit désigner les personnes autorisées à délivrer des constats d'infraction en vertu de la section VI – Disposition pénales du « Règlement »;

**En conséquence**, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, et résolu par les conseillers présents

**D'autoriser** la SPA de l'Estrie et les agents de la Sûreté du Québec à donner des constats d'infraction à tout contrevenant du Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Fortier, it is resolved that the Council of the Township of Melbourne authorize the SPA de l'Estrie and the agents of the Sûreté du Québec to issue fines to any offender of the Regulation respecting the application of the Act to promote the protection of persons by the establishment of a framework concerning dogs.

**Arrérages des taxes**: 2020-02-03, 12 **Attendu qu'en** vertu des articles 1022 et 1023 du Code municipal du Québec, la directrice générale/secrétaire-trésorière doit présenter au Conseil une liste de personnes endettées envers la Municipalité pour non-paiement de taxes municipales;

**Attendu que** le Conseil peut mandater la directrice générale/secrétaire-trésorière à faire vendre des propriétés ayant des arrérages envers la Municipalité;

**Attendu que** le Conseil approuve la liste de la directrice générale/secrétaire-trésorière concernant les personnes endettées envers la municipalité pour des montants au-delà de 50 \$;

Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu par les conseillers présents d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière à informer par poste recommandée les personnes endettées envers la Municipalité pour toutes taxes municipales impayées dont le montant est supérieur à 50 \$, et que leurs comptes doivent être payés avant le 16 mars 2020; il est également résolu que, au-delà du 16 mars 2020, les arrérages impayés seront acheminés à la MRC du Val-Saint-François pour défaut de paiement de taxes.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Fortier, it is resolved that Council authorizes the director general to notify, by registered mail, all property owners indebted for 50 \$ or more that they must pay their arrears before March 16<sup>th</sup>, 2020; that unpaid arrears will be forwarded to the MRC du Val-Saint-François for failure to pay taxes.

**Programme Emploi d'été Canada 2020** : La municipalité ne fera pas de demande dans le cadre du Programme Emploi d'été Canada 2020. / Municipality will not apply for funds through the Canada Summer Jobs Program for 2020.

**CNESST – demande de protection des travailleurs bénévoles** : 2020-02-03 Le conseil ne donne pas suite à ce point. / Council does not proceed with this point.

**Clinique médicale et accès à un médecin de famille** : 2020-02-03, 13 **Considérant que** la Clinique médicale de Richmond, siège social du GMF Val-Saint-François, a annoncé le départ à la retraite de son dernier médecin, départ prévu à la fin mars 2020;

**Considérant que** deux autres médecins de la Clinique médicale de Richmond avaient déjà récemment cessé leurs pratiques;

**Considérant que** ce départ va amener une pénurie de médecins dans la région de Richmond;

**Considérant que** ce départ va laisser plus de 1 700 patients sans médecin et dans une situation précaire;

**Considérant que** la région est pénalisée parce que les médecins qui font de la recherche au CHUS sont comptabilisés dans les médecins pratiquants;

**Considérant que** le Ministère de la Santé et des Services sociaux s'occupe d'attribuer les médecins en fonctions des Plans régionaux d'effectifs médicaux qui servent à répartir les médecins dans la province de manière équitable;

**Pour ces motifs**, il est résolu par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller que la Municipalité du Canton de Melbourne demande au Gouvernement du Québec et plus particulièrement à la Ministre de la Santé et des Services sociaux, ainsi qu'au député, de faire un effort spécial pour que tous les patients touchés par le départ d'un médecin à la Clinique médicale de Richmond, ne se retrouvent sans médecin de famille.

Considering that the Richmond Medical Clinic has announced the retirement of its last doctor, departure scheduled for the end of March 2020; considering that two other doctors of the Richmond Medical Clinic had already recently stopped their practices; considering that this most recent departure will leave more than 1 700 patients without a family doctor; considering that the region is penalized because the doctors who do research at the CHUS are counted as practicing doctors; considering that the Ministry of Health and Social Services is responsible for assigning doctors in an equitable manner;

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Miller it is resolved by the councillors present that the Township of Melbourne requests that the Minister of Health and Social Services, as well the local member of parliament make a special effort to ensure that all patients affected by the departure of a doctor from the Richmond Clinic are not left without a family doctor.

**Contribution aux frais de démarrage – Projet d'éclairage du terrain de soccer** : 2020-02-03, 14 **Considérant** le projet d'installation de lumières sur le terrain de soccer appartenant à la Commission scolaire Eastern Townships;

**Considérant que** plusieurs pourparlers ont eu lieu sur le projet entre les municipalités du Canton de Cleveland, Canton de Melbourne, la Ville de Richmond et la Commission scolaire Eastern Townships, à l'effet d'éclairer le terrain de soccer, mais également de procéder à des travaux

de réaménagement et de drainage du terrain tel que préconisé par la Commission scolaire Eastern Townships;

**Considérant que** seul le projet d'éclairage concerne les municipalités au projet;

**Considérant** le dépôt du programme de subvention « Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAIFIRS-EBI) », dont la limite impartie au dépôt de projet est fixée au 21 février 2020;

**Considérant que** pour présenter la demande de subvention, les partenaires doivent déposer certains documents obligatoires faisant foi de l'entente et pour la description du projet en question;

**Considérant que** pour la préparation desdits documents, des frais et honoraires professionnels devront être engendrés comme frais de démarrage;

**Considérant que** le conseil de la municipalité du Canton de Melbourne accepte la prise en charge d'une partie des frais de démarrages au même titre que les autres partenaires municipaux, et ce pour la somme de 1 500 \$, le tout faisant partie intégrante de la contribution maximale de 15 000 \$ tel qu'entendu.

**À ces causes**, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Douglas Morrison et résolu par les conseillers présents

**Que** la municipalité du Canton de Melbourne dans le but de présenter le projet d'éclairage et de réaménagement du terrain de soccer avant le 21 février 2020, s'engage à contribuer une partie des frais de démarrage pour la somme de 1 500 \$;

**Que** la contribution de 1 500 \$ soit considérée à l'intérieur de la somme maximale de 15 000 \$ pour le projet;

**Que** la présente résolution soit conditionnelle à l'accord des municipalités participantes et de la commission scolaire.

It is moved by councillor Miller, seconded by councillor Morrison and resolved by the councillors present that the Township of Melbourne, for the purpose of presenting the lighting and redevelopment of the soccer field project for financial assistance in the program for recreational and sports infrastructure and this before February 21<sup>st</sup>, 2020, agrees to contribute part of the start-up costs for the amount of 1 500 \$; that the contribution of 1 500 \$ be considered within the maximum amount of 15 000 \$ for the project; that this resolution be conditional on the agreement of the participating municipalities and the school board.

**Demande d'appui – Journées de la persévérance scolaire 2020 :** 2020-02-03, 15 **Attendu que** le projet « Partenaires pour la Réussite Éducative en Estrie » organise une nouvelle édition de journées de la persévérance scolaire en Estrie du 17 au 21 février 2020;

**Attendu que** l'équipe du Projet PRÉE souhaite, à titre de partenaires, que les MRC et les municipalités posent un geste symbolique en faveur de la persévérance scolaire 2020;

**Pour ces motifs** il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu par les conseillers présents de proclamer les dates du 17 au 21 février 2020 comme étant les « Journées de la persévérance scolaire » dans la municipalité du Canton de Melbourne; d'appuyer le Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire de l'Estrie une région qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés; de faire parvenir une copie de cette résolution au Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie.



Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Miller, it is resolved that the Council of the Township of Melbourne designate the dates from February 17<sup>th</sup> to 21<sup>st</sup>, 2020 for the current edition of Hooked on school days to support the initiative of the importance of academic success.

**Demande d'appui – Centre de ski de fond Richmond-Melbourne - Fonds AgriEsprit de Financement agricole Canada** : 2020-02-03, 16  
**Attendu que** le Centre de ski de fond Richmond-Melbourne souhaite présenter un projet dans le cadre du Fonds AgriEsprit de Financement agricole Canada;

**Attendu que** le projet consiste à l'isolation et le recouvrement d'atelier, la réparation du toit et l'ajout d'équipements techniques dans le chalet pour accueillir et stimuler la location;

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne appui le Centre de ski de fond Richmond-Melbourne à la demande d'aide financière, dans le cadre du Programme « Fonds AgriEsprit de Financement agricole Canada », pour l'isolation et le recouvrement d'atelier, la réparation du toit et l'ajout d'équipements techniques dans le chalet pour accueillir et stimuler la location.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Morrison, it is resolved by the councillors present to support the *Centre de ski de fond Richmond-Melbourne* with the request for financial assistance, within the framework of the "AgriSpirit Fund of Farm Credit Canada", for insulating and siding of the workshop, repairing the roof and adding technical equipment to the chalet to accommodate and stimulate rental.

**Demande d'engagement financier – La Société d'histoire du comté de Richmond** : 2020-02-03, 17  
**Attendu que** la Société d'histoire du comté de Richmond souhaite offrir une murale à la communauté de Richmond et la région;

**Attendu que** la murale présentera des images des peuples fondateurs de la région, soit les Français, les Anglais, les Irlandais et les Écossais;

**Attendu que** le projet c'est un travail de collaboration entre la Société d'histoire du comté de Richmond, la Société St-Patrick de Richmond et des membres francophones de la communauté;

**Attendu que** la Société d'histoire du comté de Richmond demande un engagement financier auprès de la Municipalité du Canton de Melbourne pour les frais de démarrage du projet;

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu par les conseillers présents d'autoriser une contribution d'une partie des frais de démarrage du projet de murale pour un montant de 532 \$, représentant un montant de cinquante cents (50 ¢) par citoyen.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Miller, it is resolved by the councillors present to authorize a contribution towards part of the start-up costs of a mural project presenting images of the founding people of the region, the French, the English, the Irish and the Scottish, for an amount of 532 \$, representing an amount fifty cents (50 ¢) per citizen.

**Publicités/dons** : 2020-02-03, 18 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu par les conseillers présents d'autoriser les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

École secondaire RRHS (persévérance scolaire)	100 \$
Club Holstein de Richmond	150 \$
Expo de Richmond	80 \$

Moved by councillor Morrison seconded by councillor Miller, it is resolved that Council authorizes the above expenditures for advertising and donations to non-profit organizations.

**Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local** : 2020-02-03, 19 **Attendu que** le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 523 492 \$ à l'entretien du réseau routier local pour l'année 2019;

**Attendu que** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, et il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents que la Municipalité du Canton de Melbourne informe le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations, visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Morrison, it is resolved that the Township of Melbourne informs the *Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports* of the proper application of the compensation received in compliance with the program for assistance on the maintenance of the local road network.

**Programme d'aide à la voirie locale – mesures particulières – volets RIRL – dossier RIRL-2017-648** : 2020-02-03, 20 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a pris connaissance des mesures particulières applicables exclusivement aux demandes d'aide financière complètes et admissibles reçues entre le 1<sup>er</sup> avril 2017 et le 31 mars 2020 dans le cadre des volets « Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) et « Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) et s'engage à les respecter;

**Attendu que** les mesures particulières ont préséance sur les modalités d'application des volets AIRRL et RIRL;

**Attendu que** le Ministère versera 90% du montant de l'aide financière au comptant dans les meilleurs délais suivant la signature de la lettre d'annonce par le ministre;

**Attendu que** la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée dans le mois suivant la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 janvier 2021;

**Attendu que** le dernier versement est conditionnel à l'acceptation par le ministre de la reddition de comptes relative au projet;

**Attendu que** le solde de l'aide financière, s'il y a lieu, fera l'objet d'un versement unique au comptant en fonction de la dépense réelle admissible sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'apparaissant à la lettre d'annonce;

**Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne s'engage à rembourser sans délai le ministère des Transports du Québec (MTQ) pour les sommes versées en trop lorsque :

- Le premier versement d'aide financière est supérieur à l'aide financière à verser déterminée à la section 4.7.2 (pour le volet RIRL) ou à la section 5.7 (pour le volet AIRRL);
- Si le projet est annulé par le bénéficiaire ou reporté le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère, le cas échéant;

**Attendu que** seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce et, au plus tard le 31 décembre 2020, sont admissibles à une aide financière;

**Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a choisi d'établir la source de calcul de l'aide financière sur l'estimation détaillée du coût des travaux;

**Pour ces motifs**, sur la proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Whereas the Township of Melbourne has taken note of the specific measures applicable exclusively to requests for complete and eligible financial assistance received between April 1, 2017 and March 31, 2020 in the framework of the « *Accélérations des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) et « Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV)* and agrees to respect them; whereas the specific measures take precedence over the criteria of application of the AIRRL and RIRL programs;

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Morrison, it is resolved and adopted by the councillors present that the Township of Melbourne confirms its commitment to have the work carried out according to the terms established and recognizes that in the event of non-compliance with these, the financial assistance will be terminated.

**RIRL-2017-648 – Validation de la grille de calcul de l'aide financière** : 2020-02-03, 21 **Attendu qu'** afin d'obtenir une lettre d'annonce du ministre concernant le dossier RIRL-2017-648 le conseil doit valider la grille de calcul de l'aide financière;

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve la grille de calcul de l'aide financière présenté par le Ministère des Transports pour le dossier RIRL-2017-648; que la municipalité ne reçoit pas une aide financière dans le cadre du volet Chemins à double vocation pour le chemin Burrill visé par notre demande.

Whereas in order to obtain a letter of acceptance from the Minister regarding file RIRL-2017-648 council must validate the financial assistance calculation grid;

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Fortier, it is unanimously resolved by the councillors present to approve the grid for calculating the financial assistance presented by the Ministry of Transport for file RIRL-2017-648; that the municipality does not receive financial assistance within the framework of the dual-purpose roads for Burrill Road.

**Appel d'offres concernant le rechargement et remplacement de deux ponceaux sur le chemin Burrill** : 2020-02-03, 22 Sur proposition

du conseiller Raymond Fortier appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière a publié des appels d'offres dans le journal «La Tribune» et sur le site internet www.seao.ca concernant le rechargement et remplacement de deux ponceaux sur le chemin Burrill; que l'octroi du contrat sera conditionnel à la réception d'une lettre d'annonce du ministre confirmant l'aide financière.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Morrison, it is resolved to authorize the director general/secretary treasurer to publish a call for tenders in the newspaper «*La Tribune*» and on the internet site www.seao.ca concerning the graveling and the replacement of two culverts on Burrill Road; that the awarding of the contract will be subject to the receipt of a letter of acceptance from the Minister confirming the financial assistance.

**Ponceau chemin Garrett** : 2020-02-03, 23 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne avait mandaté la firme EXP. pour effectuer une inspection visuelle du ponceau sur le chemin Garrett, endommagé lors des pluies abondantes du 29 juin 2019, et d'émettre des commentaires sur la sécurité du secteur et de recommander les travaux à être réalisés, et ce, comme demandé par les agents de la Direction du rétablissement du Ministère de la Sécurité publique;

**Attendu** la recommandation de faire la reconstruction complète du ponceau;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, et résolu par les conseillers présents d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière à demander les offres de services pour les plans, devis et estimations ainsi que l'étude hydraulique pour la reconstruction complète d'un ponceau sur le chemin Garrett; que l'avis sur les travaux réalisés d'urgence sera envoyé à la Direction du rétablissement du Ministère de la Sécurité publique afin de compléter notre dossier de réclamation.

Whereas the Township of Melbourne had mandated the firm EXP. to carry out a visual inspection of the culvert on Garrett Road, damaged during the heavy rain on June 29, 2019, and comment on the safety of the sector and recommend the work to be carried out, as requested by the agents of the *Direction du rétablissement du Ministère de la Sécurité publique*; whereas the recommendation is to do the complete reconstruction of the culvert;

It is moved by councillor Morrison, seconded by councillor Fortier, and resolved by the councillors present to authorize the director general/secretary-treasurer to request service offers for plans, specifications and estimates as well as for a hydraulic study for the reconstruction of a culvert on Garrett Road; that the notice of the emergency work will be sent to the *Direction du rétablissement du Ministère de la Sécurité publique* in order to complete our claim file.

**Amélioration de la performance de la collecte sélective** : 2020-02-03, 24 **Considérant** les résultats lors de la caractérisation des bacs de recyclage par l'escouade verte à l'été 2019 dans le Canton de Melbourne démontrant plusieurs erreurs dans les matières généralement acceptées dans la collecte sélective;

**Considérant** la baisse de la quantité de matières recyclables récupérée par la collecte sélective dans la MRC du Val-Saint-François;

**Considérant** l'entente intermunicipale en matière de gestion de la collecte sélective où les municipalités locales délèguent à la MRC la gestion de la collecte sélective, incluant la collecte, le transport et tout autre acte nécessaire à la bonne marche de ce service;

**Considérant que** l'entente précise que la MRC assure le suivi du programme et de la campagne de sensibilisation et d'éducation, ajuster et réorienter au besoin le programme et/ou la campagne;

**Pour ces motifs**, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Raymond Fortier et résolu que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne demande à la MRC du Val-Saint-François de mettre davantage l'accent sur une campagne de sensibilisation sur la collecte sélective (bac bleu) dans le journal « Le Facteur Vert » ainsi qu'un rappel sur les articles généralement acceptés dans les bacs.

Considering the results from the inspection of recycling bins by the green squad in the summer of 2019 in the Canton of Melbourne demonstrating several errors in the materials generally accepted in recycling collection; considering the drop in the quantity of recyclable materials recovered by the recycling collection in the MRC du Val-Saint-François; considering the intermunicipal agreement on the management of recycling collection where local municipalities delegate the management of this service to the MRC, including collection, transport and any other act necessary for the proper functioning of this service; considering that the agreement specifies that the MRC ensures the follow-up of the program and the awareness and education campaign, adjusts and redirects if necessary the program and/or the campaign;

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Fortier and resolved that the Council of the Township of Melbourne ask the MRC du Val-Saint-François to put more emphasis on an awareness campaign on the recycling collection (blue bin) in the newspaper « *Le Facteur Vert* » as well as a reminder in regards to the articles generally accepted in the bins.

**Factures** : 2020-02-03, 25 **Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 123 850,86 \$) et des chèques émis (montant : 36 640,26 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Raymond Fortier que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptées et/ou payées.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (123 850,86 \$) and the payments issued (36 640,26 \$) to each Council member;

It is proposed by councillor Morrison, seconded by councillor Fortier that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

**Varia** : 2020-02-03 Aucun point à discuter. / No points to discuss.

**Levée de la séance** : 2020-02-03, 26 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par la conseillère Lois Miller que la séance soit levée à 21 h 15. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 2 mars 2020.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Miller that this meeting be closed at 9:15 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday March 2<sup>nd</sup>, 2020.

---

James Johnston  
Maire

---

Cindy Jones  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

## **APPROBATION DES RÉOLUTIONS**

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 4e jour du mois de février de l'an deux mille vingt.

---

James Johnston  
Maire